

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-597510

54252

Optique

Autres

Maladie Dentaire
Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :

12865

Société :

Royal Air Maroc

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom :

HABIB SKIRREDJ

Date de naissance :

09/12/1989

Adresse :

94 Rue 12 métres ANG Rue Sultan Abdellah
Bougnej CASA Blanca

Tél. :

05 22 654 77 071 Total des frais engagés : 1371,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare ne pas avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Nr Jelut

Le : 04/01/2021

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/12/2020	C2	800 DH	041184086	Dr. EL IDRISI RAJA Laila INPE : 041184086 762 Angle Av. Mohamed El Fassi et Rue Guissar essalam AGADIR Tél : 0528288080

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE ADAM Dr. Amal AIH N°701, Av. MAKHTILA - AGADIR Tél : 0528288080 942070862	18/12/2020	1171,00 DH

ANALYSES - RADIGRAPHIES

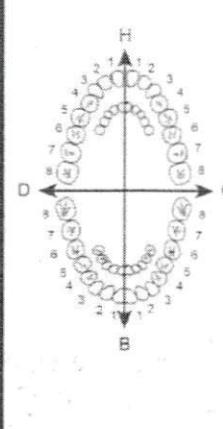
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

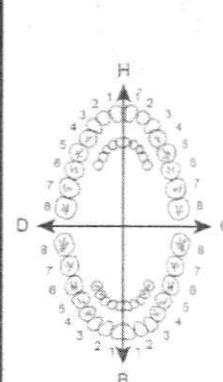
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
<input type="checkbox"/>	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU DEVIS

DATE DE L'EXECUTION

MANUF.: 09062019
LOT: T3L774V
EXP/CAD: 05-2022
PC/GTIN: 03664798014143
SN: 136T2K2HCGXW2P

PREVENAR 13 SUSP INJ
P.P.V: 760DH00
6118001171057

Laboratoires
S.A. Maroc

Reanimation néonatale - Diabète - Obésité - Nutrition
Asthme-Allergie - DU de vaccinologie - Echographie-ECG

Sariofi-aventis Maroc
Route de Rabat - R.P.1.
Ain sebâ Casablanca
HEXAXIM 0.5ML 1F/2

AIG SP
P.P.V: 411,00 DH

6118001171057

دبي - استهلاك
عحساسية
صدى

الدكتورة الإدريسية
اختصاصية في طب
طبية سابقة بالرس

DP1768
12/2022

ORDONNANCE

Agadir, le: 18/12/2020

SKIREDJ ILYANA



411,00

HEXAXIM, SUSPENSION INJECTABLE EN SERINGUE PRÉ-
REmplie

760,00

PREVENAR 13, SUSPENSION INJECTABLE



1171,00

PHARMACIE ADAM
Dr. Amaï Aïhi
N°701, AV. MAKKA LILA-AGADIR
Tél : 05 28 28 80 80

Dr. EL IDRISI-RAJA Laïla
Pédiatre
762 Angle Av Mohamed El Fassi
et Rue Ghacif essalam AGADIR
Tél : 05 28 29 22 85
INPE : 041184086

Imm. 762 Angle Avenue M'hamed El Fassi et Rue Guercif, Au-dessus de Maroc Telecom
Quartier Essalam, Agadir

05 28 29 22 85

05 28 29 22 75

Urgence : 06 61 97 02 05

drelidrissi@outlook.fr

www.pediatre-agadir.ma

Note d'Honoraires

Agadir, le : 18/11/2020

Nom / Prénom du patient : SKIREDJ ILyana

- Consultation : Dh

- Nébulisation : Dh

- Kinésithérapie respiratoire : Dh

- Vaccination : 200 Dh

- ECG : Dh

- Echographie : Dh

*Dr. EL IDRISI-RAJA Laïla
762 Angle Avenue Mohamed El Fassi et Rue Guercif, Au-dessus de Maroc Telecom
et Rue Guercif
Tel : 05 28 29 22 85
IMPE : 05 28 29 22 75
Fax : 05 28 29 22 86*

Imm. 762 Angle Avenue Mohamed El Fassi et Rue Guercif, Au-dessus de Maroc Telecom
Quartier Essalam, Agadir

05 28 29 22 85 05 28 29 22 75 Urgence : 06 61 97 02 05

drelidrissi@outlook.fr www.pediatre-agadir.ma